

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 31 MARS 2016

Séance du trente et un mars de l'an deux mille seize.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Benoît HAQUIN à 19 heures 30.

Date de la convocation : vingt-trois mars deux mille seize.

Délégués en exercice : 94
Délégués présents : 61
Pouvoirs : 8
Votants : 69
Absents : 25

Absents :

Présents : Mmes COLIN Nicole – VACHER Catherine(s) – MM. DALONGEVILLE Fabrice – CAUDRON Pierre – Mme SICARD Anne-Sophie – MM. FROMENT Michel – GRANDMANGE Marc – LAVEUR Gilles – LECOT Philippe – HAQUIN Benoît – RYCHTARIK Jean-Paul - FORTIER Bruno – Mmes DELBOUYS Rachel – NIVESSE Françoise - CARREL-TORLET Josy - MM. CLAUX Ronald – FURET Jérôme – FOUBERT Arnaud - ETIENNE Michel – DUBOIS Sylvain – Mme WUDARSKI Nicoletta – MM. LECOMTE Cédric – LEGOUY Claude – Mmes SIEGFRIED Elizabeth – HARMANT Florence - HAVARD Laura – MORIN Anna – HOFFMANN Delphine – CHAMPAULT Agnès - CAVALETTI Véronique - MM. BOURGOIS Daniel – VIVANT Denis(s) – BIZOUARD Alain – DOUCET Didier – Mmes LEGEAY Nelly – LEFORT Angélique - POTTIER Cécile – MM. BRIATTE Hubert – SELLIER Gilles – Mme PAULET Anne-Marie – M. BUCKNER Frédéric – SURVILLE Alain(s) – LOISEL Georges - GILBERT Ghislain – GAGE Daniel – SMAGUINE Dominique - DUVILLIER B. Dominique – Mme SYRYLO Claudine – M. MASSAU Hubert – Mmes WILLET Catherine - GIBERT Dominique – MM. DUPONT Michel - HAUDRECHY Jean-Pierre – PEPINEAU Jean- Luc(s) – Mme CLABAUT Thérèse - M. LEFRANC Daniel – DESJARDINS Philippe(s) – MORVILLIER Patrick(s) - de KERSAINT Guy-Pierre - CHERON Yves – MICHALOWSKI Thierry.

Absents : Mme VANIER Martine – MM. LEPINE Alain – VALLEE Franck - COLLARD Sylvain – FAYOLLE Pascal – FOSSE Ludwig - Mmes VIVIEN Tonia – CELESTIN Juliette – MM. LEYRIS Yann - DALLE Claude – Mme VALUN Yvette – MM. BORNIGAL Christian - CASSA Michel – COLLARD Michel – Mme BOUVRY Valérie - MM. GERMAIN Christophe – COFFIN Philippe – MEZOUAGHI Abdelhafid – Mme LEGRAND Karine – MM. PETERS Arnaud – DELACOUR Patrice - QUELVEN Pierre – MORA Roger - OURY Bertrand – TAVERNIER Thierry.

Pouvoirs : Mme WOLSKI Murielle (Crépy en Valois) à M. FORTIER Bruno (Crépy en Valois) – M. SPEMENT Michel (Crépy en Valois) à M. LEGOUY Claude (Crépy en Valois) – Mme LEROY Ghislaine (Crépy en Valois) à M. Sylvain DUBOIS (Crépy en Valois) – M. PROFFIT Benoît (Mareuil sur Ourcq) à Mme LEFORT (Mareuil sur Ourcq) - M. KUBISZ Richard (Péroy les Gombries) à M. RYCHTARIK Jean-Paul (Chèvreville) – Mme DENIS Catherine (Varinfroy) à Mme HOFFMANN Delphine (Etavigny) – M. PHILIPON François (Russy Bémont) à M. LAVEUR Gilles (Bonneuil en Valois) – M. Jean-Paul DOUET (Montagny sainte Félicité) à M. FURET Jérôme (Crépy en Valois).

0- Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 février 2016

Approuvé à l'unanimité

1- Approbation du Compte de Gestion 2015 / CCPV

Approuvé à l'unanimité

- Section de fonctionnement :
 - o Total des recettes de la section : 12 991 340,99 €
 - o Total des dépenses de la section : 12 915 443,13 €
 - o Résultat de l'exercice-----Excédent : 75 897,86 €
 - o Résultat reporté-----Excédent : 2 634 933,20 €
 - o Part affectée à l'investissement : 0,00 €
 - o Résultat de clôture-----Excédent : 2 710 831,06 €

- Section d'Investissement :
 - o Total des recettes de la section : 3 750 738,32 €
 - o Total des dépenses de la section : 3 849 598,90 €
 - o Résultat de l'exercice-----Déficit : - 98 860,58 €
 - o Résultat reporté-----Déficit : -647 812,43 €
 - o Résultat de clôture-----Déficit : - 746 673,01 €

Soit un excédent net comptable de : 1 964 158,05 €

2- Approbation du Compte de Gestion 2015 / BIL

Approuvé à l'unanimité

- Section de fonctionnement :
 - o Total des recettes de la section : 429 789,68 €
 - o Total des dépenses de la section : 429 785,85 €
 - o Résultat de l'exercice-----Excédent : +3,83 €
 - o Résultat reporté-----Excédent : +21 074,06 €
 - o Part affectée à l'investissement : 0,00 €
 - o Résultat de clôture-----Excédent : +21 077,89 €

- Section d'Investissement :
 - o Total des recettes de la section : 542 950,39 €
 - o Total des dépenses de la section : 542 949,39 €
 - o Résultat de l'exercice-----Excédent : +1,00 €
 - o Résultat reporté-----Déficit : - 21 075,05 €
 - o Résultat de clôture-----Déficit : - 21 074,05€

Soit un excédent net global de : 3,84 €

3- Approbation du Compte de Gestion 2015 / SPANC

Approuvé à l'unanimité

- Section de fonctionnement :
 - o Total des recettes de la section : 30 456,78 €
 - o Total des dépenses de la section : 39 967,19 €
 - o Résultat de l'exercice-----Déficit : -9 510,41 €
 - o Résultat reporté-----Déficit : - 20 123,34 €
 - o Part affectée à l'investissement : 0,00 €
 - o Résultat de clôture-----Déficit : - 29 633,75 €

- Section d'Investissement :
 - o Total des recettes de la section : 563,22 €
 - o Total des dépenses de la section : 11 490,48 €
 - o Résultat de l'exercice-----Déficit: - 10 927,26 €
 - o Résultat reporté-----Déficit : -8 076,97 €
 - o Résultat de clôture-----Déficit: - 19 004,23 €

Soit un déficit net global de : - 48 637,98 €

4- Budget Primitif 2016 / CCPV

Approuvé à la majorité (11 abstentions)

Compte-tenu des éléments présentés, et suite à la consultation de la Commission Finances réunie le 16 mars 2016, et du Bureau Communautaire le 24 mars, le Conseil approuve ce Budget Primitif 2016 dans sa présentation par chapitre :

Sur la base d'un prévisionnel en section de fonctionnement de :

- 13 909 702,67 € en dépenses,
- 15 192 563,05 € en recettes,

Sur la base d'un prévisionnel en section d'investissement de :

- 6 055 551,01 € en dépenses (dont 2 845 935,00 € de restes à réaliser)
- 6 055 551,01 € en recettes (dont 3 146 111,00 € de restes à réaliser)

Soit un total dépenses de : 19 965 253,68 €

Soit un total recettes de : 21 248 114,06 €

Soit un solde prévisionnel de : 1 282 860,38 €

Le Conseil Communautaire approuve la reconduction des taux de fiscalité 2015, soit :

Taxes concernées	2016
Taxe d'habitation	3,82%
Foncier Bâti	3,96%
Foncier non Bâti	8,19%
CFE	4,21%
TEOM	11,26%
CFE Zone	23,34%

5- Affectation des résultats 2015 au BP 2016

Approuvé à l'unanimité

- CA 2015 :

Le Compte Administratif 2015, voté le 25 février 2016 par le Conseil Communautaire, fait apparaître les résultats suivants :

1) Avant intégration des restes à réaliser :

- Section de fonctionnement : Excédent de 2 710 831,06 €
- Section d'investissement : Déficit de 746 673,01 €
- Soit un excédent net global de 1 964 158,05 €

2) Après intégration des « restes à réaliser » :

- Section de fonctionnement : Excédent de 2 710 831,06 €
- Section d'investissement : Déficit de 446 497,01 €
- Soit un excédent net global de 2 264 334,05 €

6- Budget annexe 2016 / Pépinière d'entreprises

Approuvé à la majorité (1 abstention)

Détail des dépenses de fonctionnement

	N° Article	Montant TTC
Prestations de services (Convention avec EGB pour la permanence administrative)	611	4 200,00 €
Assurance des bureaux	6168	715 ,00 €

Locations immobilières (Loyers bureaux à EGB)	6132	38 776,00 €
Maintenance extincteurs	6156	872,00 €
Documentation	6182	353,00 €
Annonces et insertions	6231	98,00 €
Frais de télécommunications	6262	3 275,00 €
Nettoyage des locaux	6283	976 €
Virement à la section d'investissement	023	12 500,00 €
TOTAL Dépenses de Fonctionnement		61 765,00 €

Détail des recettes de fonctionnement :

	N° Article	Montant TTC
Loyers des entrepreneurs	7083	8 969,00 €
Remboursement de frais par d'autres redevables	70878	1 078,00 €
Subvention d'équilibre du budget général	74751	51 718,00 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement		61 765,00 €

Détail des dépenses d'investissement :

	N° Article	Montant TTC
Mobilier	2184	12 500,00 €
TOTAL Dépenses d'Investissement		12 500,00 €

Détail des recettes d'investissement :

	N° Article	Montant TTC
Virement de la section de fonctionnement	021	12 500,00 €
TOTAL Recettes d'Investissement		12 500,00 €

7- Budget annexe 2016 / SPANC

Approuvé à la majorité (9 abstentions)

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- Du déficit de fonctionnement reporté de 29 633 €
- D'un virement à la section d'investissement de 3 185 €
- Des charges à caractère général de 24 469 €
- Des charges de personnel de 29 790 €
- De l'amortissement de matériel pour 1 017 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- Des redevances d'assainissement non collectif de 85 453 €

- Du solde de la subvention de l'Agence de l'Eau pour les premiers contrôles diagnostics d'un montant de 492 €
- Des pénalités financières de la Nantaise des Eaux du 3ème trimestre 2015 pour 2 150 €

Le montant total des recettes de fonctionnement du BP 2016 s'élève donc à 88 095 €.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées :

- Du déficit d'investissement reporté de 19 004 €
- Des réhabilitations des ANC sur la commune de Mareuil sur Ourcq (marché de travaux, marché de maîtrise d'œuvre, huissier) pour un montant total de 346 077 € (soit 22 projets de travaux contractualisés)
- Des études de conception pour la réhabilitation des ANC sur le Pays de Valois pour 10 800 € (marché de maîtrise d'œuvre pour 30 études estimées sur 2016)

Le montant total des dépenses d'investissement du BP 2016 s'élève donc à 375 881 €.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées :

- Du virement de la section de fonctionnement de 3 185 €
- Des réhabilitations des ANC sur la commune de Mareuil sur Ourcq (Agence de l'Eau, Conseil Départemental de l'Oise et particuliers) pour un montant de 351 560€ et d'une participation de la commune de Mareuil sur Ourcq dans le cadre de fond de concours à hauteur de 8 660 € pour les dépenses supplémentaires liées au changement de maître d'œuvre.
- Des études de conception pour la réhabilitation des ANC sur le Pays de Valois pour 10 800 € (subvention Agence de l'Eau et participation des particuliers sous forme de convention)
- De l'amortissement de matériel pour 1 017 €.

Le montant total des recettes d'investissement du BP 2016 s'élève à 375 881 €.

8- Subventions aux associations

Approuvé à la majorité (2 contre, 13 abstentions)

- Conformément à l'approbation du Bureau Communautaire du 5 février 2009 et la validation du Conseil Communautaire du 26 mars 2009, ainsi qu'à la délibération n°2015/83, relative aux pistes d'économie à mettre en œuvre dès le 1er janvier 2016, les subventions 2016 en faveur des associations font l'objet d'une attribution selon les modalités suivantes :

- Le montant de l'enveloppe traditionnelle des projets culturels de territoire reste inchangé et s'élève à 40.000 €.
- Le montant de l'enveloppe en faveur des associations diverses s'élève désormais à 37.315 €.

- Le montant de l'enveloppe en faveur des 3 centres sociaux s'élève désormais à 38.250 €.
- Rappel des critères d'éligibilité et d'attribution des subventions :
Etre constitué en association ;
Présenter un projet pérenne ou ponctuel ;
Réaliser des projets par des professionnels ou du personnel qualifié ;
Présenter un intérêt communautaire (rayonnement sur le Valois et/ou à l'extérieur du Valois).
- Par ailleurs, par sa compétence « équipements sportifs », la CCPV gère et met à disposition ses 4 gymnases intercommunaux aux collèges et associations du Valois. De ce fait, les associations à vocation sportive ne sont pas éligibles à la demande de subvention.

Le montant total budgété s'élève désormais à 115.565 €.

9- Subvention à l'Office du tourisme du Pays de Valois

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Communautaire approuve l'attribution à l'Office de Tourisme du Pays de Valois d'une subvention de 160 000 euros au titre de l'année 2016, et autorise le Président à signer la convention correspondante.

10- Subvention à l'École de musique du Valois

Approuvé à la majorité (7 contre, 1 abstention)

Le Conseil Communautaire approuve l'attribution à l'École de musique du Valois d'une subvention au titre de l'année 2016 de 239 400 €, et autorise le Président à signer la convention.

Cette subvention n'a pas augmenté depuis cinq années.

11- Subvention à Initiative Oise-Est

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Communautaire approuve le renouvellement de l'adhésion de la CCPV à Initiative Oise Est et le versement d'une subvention de 32 519, 08 € pour l'année 2016.

12- Subvention à la Mission locale

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Communautaire approuve l'attribution d'une subvention de 82 360 € pour l'année 2016 et autorise le Président à signer la convention qui prévoit les modalités du versement.

13- Prolongation du Traité de concession d'aménagement de la ZAEI du Chemin de Paris à Nanteuil-le-Haudouin

Approuvé à la majorité (4 abstentions)

Le Conseil Communautaire approuve la prolongation du traité de concession dans les conditions suivantes et autorise le Président à signer toutes les pièces en rapport :

- Article 1

La concession est prorogée jusqu'au 11 mai 2019.

- Article 2

Conditionnée à la rétrocession immédiate des voiries par acte notarié

- Article 3

Toutes les autres dispositions de la convention non contraires aux présentes restent en vigueur.

Dossiers complémentaires :

- *Cas particulier de prise en charge supplémentaire de frais d'hébergement et de repas d'un agent en mission à l'étranger : mission de prospection d'entreprises au Japon*
Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Communautaire autorise le remboursement aux frais réels à cet agent des indemnités de repas et d'hébergement pour la durée de cette mission du 8 au 14 avril 2016.

- *Délégation donnée au Président pour attribuer un marché d'étude de faisabilité et de programmation dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité à Nanteuil le Haudouin :*
Approuvé à l'unanimité

Dans ce cadre, la SAOise a lancé une consultation pour solliciter les services d'un groupement de cabinets.

Le Conseil communautaire a décidé de déléguer au Président le soin d'attribuer si nécessaire le marché et autorise les représentants de la SAOise à le signer, si cette démarche est opportune aux termes des discussions en cours.

Fin à 22h35